



Fribourg, le 24.02.2026

Cher.ère membre de l'association DENFER,

L'écrivain et alpiniste Sylvain Tesson, écrivait dans *Blanc* lors de sa traversée des alpes à ski :

«Pourquoi jouissons-nous des heures dans les refuges ? Parce que les refuges proposent une paix modeste où les objets pourvoient à l'homme leur fonction suffisante. Chaque chose remplit son seul usage. Le poêle chauffe, la table est large, la fenêtre ouverte sur la montagne. La soupe fume, les bûches craquent.»

Sur ces mots qui résument bien notre approche du peu qui suffit, je vous invite à payer la cotisation annuelle pour que notre association puisse continuer à entretenir et améliorer sobrement son ermitage à Ferden. L'an passé les fonds récoltés ont servi à l'installation des poêles, cette année ils participeront entre autres à la réfection de la salle d'eau.

Comme à notre habitude, la cotisation pour les membres de l'association est libre selon ce que chacun.e est en mesure de donner. **Le prix minimal est de 30.-**, pour les charges d'usage, **le prix d'équilibre de 50.-** et, pour financer les différents travaux, **le prix de soutien s'élève à 80.-**.

Pour rappel, les membres prêteurs ainsi que les membres honoraires ne sont pas tenus de payer une cotisation.

Le paiement se fait par versement à l'adresse suivante :

Association DENFER
Route de la Brameire 12
1776 Montagny-la-ville
IBAN : **CH42 0839 0039 0743 1000 0**

Merci pour ton soutien !

Pour le comité de l'association DENFER,

Julien Carrel